

Madame, Monsieur,

L'ensemble du personnel du lycée s'est mobilisé pour que votre enfant soit accueilli au lycée les Haberges dans les meilleures conditions pour favoriser son bien-être et son épanouissement.

Nous espérons que cette rentrée s'est bien passée.

Sous le signe de la confiance, de l'ambition et de la réussite, je souhaite à chacune et chacun de nos élèves et étudiants une très belle année scolaire 2023 - 2024.

La Proviseure,
A. GUILLOT.

Informations pratiques

- **Heures d'ouverture du lycée** : de 7h30 à 18h15

- **Site du lycée** : <https://www.lyc-leshaberges.ac-besancon.fr>

Nous conseillons aux familles de consulter **régulièrement** le site du lycée. Vous y trouverez des informations sur l'actualité du lycée, l'orientation ou encore les examens.

- **Casier** : tous les élèves demi-pensionnaires au forfait et internes ont la possibilité de partager un casier avec un autre élève.

- **Restauration** : 3 services de 11h30 à 13h15

- **Changement de régime** : sur demande écrite adressée à Mme la Proviseure au minimum 15 jours avant la fin du trimestre pour le trimestre suivant.

- **Emplois du temps** : ils seront définitifs à partir du 18 septembre.

- **Carte de lycéen** : elle sera distribuée par la vie scolaire fin septembre.

- **Carte d'étudiant** : elle sera distribuée avant les vacances d'automne.

- **Certificats de scolarité** : ils seront téléchargeables depuis Pronote dans la rubrique "informations personnelles" puis "documents à télécharger" à partir du 18 septembre.

- **Carte d'identité** : prévoir une carte d'identité en cours de validité pour les élèves de 1ère, Tale et BTS 2ème année en vue de passer les examens, ainsi qu'une copie de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou l'attestation de recensement.

Attention : les délais sont assez longs pour une demande de renouvellement de carte d'identité.

Plan Vigipirate

Les élèves devront présenter à l'entrée du lycée leur carte de lycéen ou leur carte d'étudiant.

Dans l'attente de celle-ci, ils devront présenter leur carte de restauration ou leur emploi du temps.

Information Vie Scolaire

L'assiduité et la ponctualité sont une condition de la réussite scolaire.

Les représentants légaux d'un élève absent préviennent obligatoirement le BVS par téléphone au 03.84.97.17.30, et non par mail. Toute absence et tout retard doivent être justifiés par un écrit signé par les représentants légaux et remis au BVS au retour de l'élève. Pour toute absence exceptionnelle en cours de journée concernant un élève (RDV médical ...) une demande d'autorisation écrite des parents doit être déposée en début de journée auprès du service de la vie scolaire.

Trois retards injustifiés feront l'objet d'une punition.

Information remplacement de courte durée (RCD)

Les cours non assurés feront l'objet d'un remplacement dans la mesure du possible. Il est donc important de consulter Pronote régulièrement pour prendre connaissance de ces modifications.

Information Projet d'évaluation pour les élèves de 1^{ère} et Tale

Le projet d'évaluation pour les élèves de 1^{ère} et de Terminale peut être consulté sur le site internet du lycée dans la rubrique « vivre au lycée ».

Information Psychologues de l'orientation

Les psychologues de l'orientation tiennent des permanences au lycée pour aider les élèves et les familles dans la construction de leur projet.

Prise de RV auprès de Mme Cornument, documentaliste.

Information Assistante Sociale

L'assistante sociale scolaire reçoit sur rendez-vous et en toute confidentialité les jeunes lycéens(nes) ou les parents des élèves qui le souhaitent. Elle peut aider dans différents domaines : difficultés personnelles, difficultés familiales, difficultés dans la scolarité, difficultés matérielles et financières (par le biais du Fonds Social Lycéen qui intervient pour les frais liés à la scolarité), informations et renseignements divers, etc ...

Pour prendre rendez-vous, elle peut être contactée à l'adresse mail suivante : isabelle.caramelle@ac-besancon.fr ou par téléphone au : 06.46.76.91.92.

Information Intendance

1/. Paiement des frais de restauration et d'internat et versement des bourses.

- Les factures des repas facturés au forfait sont envoyées aux familles exclusivement par mail, à l'adresse fournie sur le dossier d'inscription de l'élève.

	Période envoi mail	Période paiement bourses
1er trimestre	mi-novembre	fin décembre
2ème trimestre	mi-mars	fin mars
3ème trimestre	mi-mai	début juillet

- Le règlement des repas pour les demi-pensionnaires au repas (unité) se fait en rechargeant la carte avant utilisation.

3/. Aides financières

- Les bourses nationales : la campagne de rentrée est ouverte jusqu'au 19/10/2023 inclus. Renseignements auprès du secrétariat élèves.
- Le fonds social : Le lycée dispose de fonds sociaux destinés à aider les élèves dont la famille rencontre des difficultés, même passagères.

Les critères d'attribution sont différents de ceux des bourses nationales.

Vous pouvez vous adresser au secrétariat proviseure pour retirer un dossier ou le télécharger sur le site internet du lycée dans la rubrique « infos pratiques ».

- Dispositifs de tarification sociale (région BFC) pour les élèves internes ou DP au forfait :

➤ Elèves boursiers : une aide systématique est attribuée à tous les élèves boursiers internes et DP au forfait. Elle est gérée par le lycée et prise en compte sur le 2^{ème} trimestre.

➤ Elèves non boursiers : vous pouvez demander une aide régionale entre le 01/10 et le 15/12/2023 et vérifier votre éligibilité :

<https://aide-lycnon-boursier.bourgognefranche.comte.fr>

Mode de communication avec les familles

- L'établissement, les professeurs communiquent par le biais d'**ECLAT** avec les familles et les élèves.
- Les informations urgentes sont envoyées par SMS.

Vous n'avez pas encore de compte Educonnect ?

Taper **Educonnect** dans une barre de recherche et se créer un compte si ce n'est pas encore fait.

La création du compte Educonnect PARENT est une auto-inscription: le lycée ne délivrera pas d'identifiants.

- Pour accéder à Eclat et Pronote depuis un ordinateur :

Aller sur le site du lycée les Haberges :

☞ Cliquer sur "Accès à Eclat" (en bas de page - côté gauche),

☞ Cliquer sur "Se connecter", sélectionner "Elève ou parent" **des collèges et des lycées**,

☞ Vous arrivez sur la page Educonnect : saisir vos identifiant et mot de passe Educonnect : vous arrivez sur la page Eclat.

Pour accéder à Pronote :

☞ Cliquer sur l'onglet "scolarité" à gauche de l'écran et "PRONOTE".

En cas de difficulté ou pour consulter les tutos :

Se rendre sur la page d'accueil du lycée les Haberges et consulter la rubrique "Espace parents" en haut de l'écran d'accueil et " Liens vers ENT-ECLAT & EduConnect / Tutoriels".

Vous pouvez également télécharger l'application mobile Skolengo pour vous connecter à Eclat sur votre téléphone portable.

1. Je me connecte à Google Play ou sur l'App Store
2. Je recherche « Skolengo » dans la barre de recherche
3. Je me connecte avec les identifiants de mon compte Educonnect

Information lutte contre le harcèlement

AGRESSIONS, HARCÈLEMENT OU VIOLENCES ?
Tu as besoin d'aide ?
VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS UN NUMERO POUR T'AIDER.

À LA MAISON SUR LES RÉSEAUX À L'ÉCOLE

119
24H APPEL URGENT
NÉCESSAIRE EN CAS DE DANGER

3018

3020